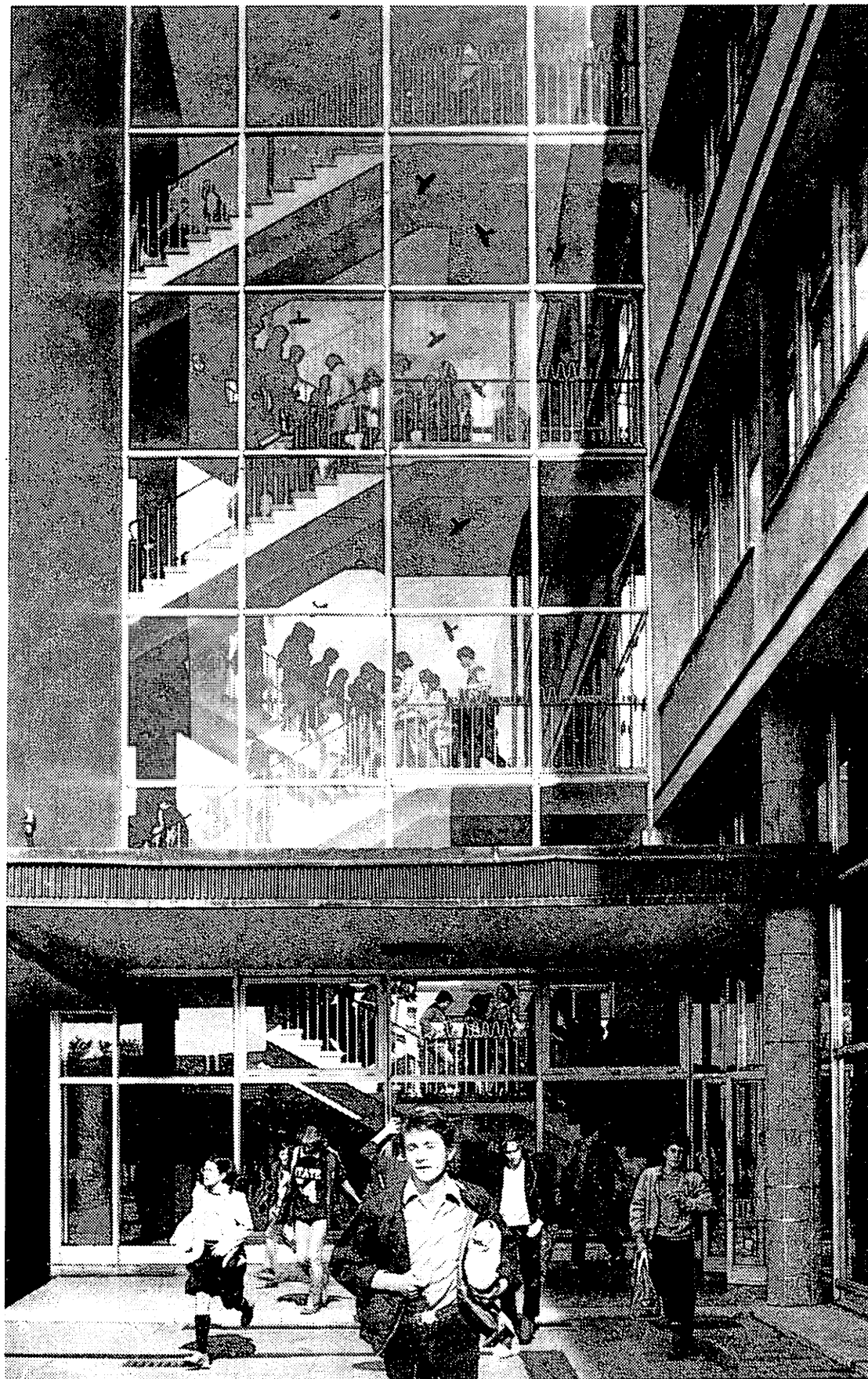


**c
a
r
n
e
t
d'
a
c
c
u
e
i
l**



de l'Athénée

1980-81

A T H E N E E
D E
L U X E M B O U R G

Adresse:

24, boulevard Pierre-Dupong
1430 Luxembourg

Téléphones

44 02 49 (concierge)
44 02 59 (directeur)
44 15 57 (secrétariat)

L E M O T

D E L A

D I R E C T I O N

A l'orée de l'année scolaire 1980/81, l'Athénée innove en éditant le présent carnet d'accueil.

Nous le destinons aux élèves, surtout à ceux qui fréquentent notre école pour la première fois, ainsi qu'aux parents de nos élèves. Nous avons voulu leur fournir un certain nombre de renseignements sur notre école, sur les services qu'elle offre aux élèves, sur les possibilités qu'elle leur donne de meubler leurs loisirs.

Nous souhaitons que ce carnet soit un trait d'union entre les élèves et leurs parents d'une part et l'école d'autre part, qu'il constitue l'amorce du dialogue si nécessaire entre les membres de la communauté scolaire.

La Direction

Le Personnel de l'Athénée

Directeur: Poeker Joseph

Directeur-adjoint: Folmer Henri

Directeur hon.: Heinen Joseph

Professeurs

Bast Philippe (math.)	Lahure Emile (éduc. phys.)
Blasen Claude (math.)	Maas Paul (all.)
Blondelot Marie-Marguerite (chim.)	Meisch Claude (biolo.)
Bodé Jean-Marie (angl.)	Meyer Alain (franç.)
Brandenbourger Cyrille (math.)	Molitor Joseph (géogr.)
Christnach François (franç.)	Muller Guy (instr. rel.)
Christnach Guy (all.)	Neyen Guy (phys.)
Clement Christiane (franç.)	Nicolas Pit (éduc. art.)
Delagardelle Jean-Claude (math.)	Noesen Léon (phil.)
Dennewald Emile (sciences écon.)	Obertin Marcel (franç.)
Droessaert Pierre (éduc. art.)	Olinger Marc (franç.)
Dumont Madeleine (hist.)	Oth René (angl.)
Duren Léon (franç.)	Palgen Georges (latin)
Fayot Ben (franç.)	Poeckes Manon (éduc. art.)
Friob Thomas (angl.)	Reding François (instr. rel.)
Fritz Roland (phys.)	Reichling Emmanuel (instr. rel.)
Gérard Emile (chimie)	Reimen Arsène (hist.)
Goedert Georges (phil.)	Reiter Gaby (angl.)
Haag Emile (hist.)	Salentiny Joseph (biolo.)
Harpes Jean-Paul (phil.)	Sandt Blanche (biolo.)
Hentgen Gilbert (phys.)	Schandel Léon (biolo.)
Herman Francis (franç.)	Schiltz Paul (chimie)
Heyart Ben (éduc. art.)	Schmit Claude (phil.)
Hirtz Pierre (math.)	Schmit Jean (éduc. phys.)
Hoffmann Marcel (phys.)	Schroeder Norbert (biolo.)
Holz Roland (phil.)	Sinner Emile (math.) *
Hornick Pierre (all.)	Steffen Jean (latin)
Howald Valérie (franç.)	Sunnen Gaston (all.)
Kayser Margit (angl.)	Thelen Camille (angl.)
Kayser René (phil.)	Thill Armand (hist.)
Klopp René (math.)	Thill Guy (all.)
Kohnen Joseph (all.)	Thill Norbert (éduc. mus.)
Kolb Henri (hist.)	Thiltges Jean (éduc. art.)
Krecké Monique (éduc. phys.)	Thiry Emile (angl.)
Kugener Albert (math.)	
Kugener Henri (latin)	

* aumônier

Professeurs (suite)

Thoma Gaston (philo.)
Tonnar Arthur (éduc. phys.)
Tausch Gérard (sciences écon.)
Wagner Jean (all.)
Weber Eugène (éduc. art.)
Weber Paul (franç.)
Weis Jean (angl.)
Wirion Jacques (all.)
Wirtz René (franç.)
Wolff Jean-Pierre (franç.)
Wolter Edouard (latin)
Zanen Elsy (angl.)

Professeurs attaché(e)s à
d'autres établissements

Gourdin-Mersch Carole (hist.)
Kremer Paul (philo.)
Moes-Steinmetzer Jeanne (ital.)

Stagiaires de 3e année

Brachmond Carole (angl.)
Clement Lucien (sciences écon.)
Delagardelle Marianne (all.)
Durrer Jean-Marie (chimie)
Garcia Alix (biologie)
Harmelin Claude (sciences écon.)
Majerus-Leick Solange (all.)
Molitor-Braun Carine (math.)
Sahr Romain (all.)
Schaeffer Jean-Marie (philo.)
Scharfe-Hansen Marie-Rose
(sciences écon.)
Weydert-Lutgen Berthe (éduc. art.)

Stagiaires de 2e année

Bauler-Margue Andrée (hist.)
Doerner Charles (sciences écon.)
Flammang Jean-Jacques (philo.)
Oth Edith (géogr.)
Reckinger-Peffer Marie-Rose (math.)
Wagner Colette (esp.)

Chargé(e)s de cours

Beissel-Koch Andrée (angl.)
Bender Gérard (franç.)
Colas-Blaise Marion (franç.)
Hartmann André (éduc. phys.)
Joris Françoise (instr. rel.)
Leyder Joseph (instr. rel.)
Mouris Pierrette (instr. rel.)
Muhlen Jean (éduc. phys.)

Service de Psychologie et
d'Orientation

Ewen Norbert
Kropp-Bauschlet Gisèle

Secrétaire

Kremer-Wagner Annette

Concierge-surveillant

Fohl Joseph

Personnel technique

Espen Aloyse
Hoffmann Jean-Baptiste
Mertens Lambert
Reuter Francis
Schweitzer Ernest
Thill Albert
Thiry Eugène
Welter Jean

Année scolaire 1980/81

<u>Classes</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Régents</u>
1 a	14	M. Gaston Thoma
I Bb	18 (5+13)	M. René Klopp
I C	18	M. Albert Kugener
I Cc	24 (5+19)	M. Philippe Bast
1 c	22	M. Paul Schiltz
I Dd	30 (9+21)	M. Emile Dennewald
II Aa	21 (6+15)	M. Arsène Reimen
II Bb	22 (12+10)	M. Georges Goedert
II C	27	M. Emile Sinner
2 c	21	M. Paul Maas
II Dd	29 (12+27)	Mme Solange Majerus-Leick
3 a	26	M. Camille Thelen
III Bb	18 (9+9)	M. Emile Haag
III C	27	Mme Margit Kayser
3 c	28	M. Emile Thiry
III Dff	27 (10+5+12)	M. Jean-Claude Schmit
3 d	26	Mlle Valérie Howald
IV Aa	30 (10+20)	M. Francis Herman
4 a	23	Mme Gaby Reiter
IV Bb	30 (23+7)	M. François Christnach
IV Cc1	32 (11+21)	M. Henri Kolb
IV Cc2	29 (8+21)	M. Roland Holz
IV DdFf	25 (14+6+1+4)	M. Jean-Claude Delagardell
4 d	25	M. Pierre Hornick
V A	22	M. Pierre Hirtz
V B	26	M. Gilbert Hentgen
5 a	28	M. Claude Blasen
5 b	28	M. Georges Palgen
5 c	28	Mme Elsy Zanen
5 d	29	M. Jean Wagner
5 e	27	M. Jean-Marie Bodé
VI A	25	M. Edouard Wolter
VI B	25	M. Cyrille Brandenbourger
5 a	24	M. Gaston Sunnen
5 b	25	M. Jean Weis
5 c	25	M. Roland Fritz
5 d	26	Mme Carine Molitor-Braun
5 e	26	M. Marcel Obertin
0 1	30	Mlle Colette Wagner
0 2	29	M. Marc Olinger
0 3	27	M. Jacques Wirion
0 4	28	Mme Christiane Clement
0 5	27	M. Joseph Salentiny
0 6	26	M. Guy Christnach
0 7	26	M. Léon Duren
0 8	26	M. Emile Gérard
0 9	23	M. Alain Meyer

N.B. Chiffres arabes: modernes

Chiffres romains: classiques ou classiques/modernes

Lettres majuscules: classiques

Lettres minuscules: modernes

C O U R S D ' A P P U I

Les cours d'appui sont destinés à venir en aide à des élèves ayant des difficultés temporaires dans une certaine branche. L'assistance à ces cours est facultative et gratuite; il n'est pas non plus besoin de s'y inscrire préalablement.

Branche	Titulaire	Niveau	Jour et Heure	Salle
Anglais	Mlle Brachmond	Ve et 6e	ve 16.00	0 2
	Mlle Wagner	IVe et 5e	me 16.00	0 2
Allemand	Mme Majerus-Leick	0	lu 16.00	0 2
	Mlle Delagardelle	Ve et VIe	me 16.00	0 4
Français	M. Fayot	Ve	lu 16.00	0 3
	M. Obertin	VIe	lu 16.00	0 4
	M. Wolff	0	ve 16.00	0 3
Latin	M. Wagner	VIe et Ve	ve 16.00	0 4
Mathématique	M. Delagardelle	0	me 13.00	0 2
		VIe	me 16.00	0 3
	Mme Molitor-Braun	Ve	lu 16.00	6 a
	Mme Reckinger-Peffer	0	ve 16.00	6 a

Q U E F A I R E
E N C A S D ' A C C I D E N T ?

En cas d'accident se produisant

- a) dans l'enceinte de l'école pendant les heures de classe
- b) au cours d'activités périscolaires
- c) sur le chemin de l'école

l'élève remplira une formule à retirer au secrétariat.

En cas de dommage corporel ou matériel par suite d'une rixe, la responsabilité de l'école n'est pas engagée. L'élève blessé notera le nom du condisciple et c'est l'assurance "responsabilité civile" du père de cet élève qui règlera les frais.

En cas de dommage causé volontairement aux installations ou au matériel de l'école, les réparations sont effectuées aux frais du ou des élèves auteurs des déprédations.

L E C O N S E I L D ' E D U C A T I O N
D E L ' A T H E N E E

Les Conseils d'Education auprès des établissements d'enseignement secondaire, créés par la loi du 10 mai 1968, ont été organisés par le règlement grand-ducal du 10 juillet 1973.

Présidé d'office par le directeur de l'établissement ou son adjoint, le Conseil d'Education comprend en outre 4 délégués du personnel enseignant, 2 délégués des parents d'élèves et 2 délégués des élèves. Pour chaque délégué effectif il est élu également un membre suppléant.

Les délégués sont élus pour une durée de 2 ans. Les élections ont lieu au mois d'octobre.

Comme les élections ont lieu cette année, chaque famille ayant un ou plusieurs enfants élèves de l'Athénée recevra un bulletin de vote avec une note explicative. Les parents d'élèves disposent d'un suffrage par élève.

L'élection des représentants des élèves se fait à deux degrés: chaque classe a élu au début de l'année deux délégués; ces délégués éliront les représentants des élèves. Seuls les élèves des classes de la division supérieure (IVe - Ire) sont éligibles.

Les parents d'élèves et les élèves peuvent faire acte de candidature au moyen de formules spéciales à retirer au secrétariat de l'Athénée.

Les attributions du Conseil d'Education, qui siège au moins une fois par trimestre scolaire, sont nombreuses et importantes. Mentionnons les plus intéressantes:

- le Conseil d'Education donne son avis sur le budget annuel de l'établissement;
- il peut donner son avis sur la création ou la suppression de cours à options, de cours facultatifs et de cours de rattrapage ainsi que sur l'organisation interne du lycée;
- il stimule et organise les activités culturelles, sociales et sportives de l'établissement;

On voit que le Conseil d'Education offre aux parents et aux élèves la possibilité d'intervenir activement dans les décisions qui façonnent la vie de notre école.

A eux de saisir cette occasion en participant aux élections pour cet organisme, soit en se portant candidats soit en venant voter nombreux.

Le Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires

Depuis une dizaine d'années déjà, l'Athénée s'est doté d'un "service de psychologie et d'orientation scolaires."

Ce service a été créé et il a pu se développer grâce à l'initiative et à l'appui des directeurs de l'Athénée. Il continue d'exister grâce à la confiance des professeurs, parents et élèves.

Nous voudrions souligner par là que c'est l'école elle-même qui a voulu l'implantation de ce service et que c'est elle qui le "porte". Elle se reconnaît ainsi cette tâche éducative qui consiste à accompagner le jeune dans l'évolution de sa personnalité ainsi que dans l'analyse de ses choix et de ses problèmes.

Le service se compose d'une équipe de psychologues et de professeurs dont les tâches, complémentaires, sont essentiellement les suivantes:

- l'équipe participe de manière active à l'élaboration des avis d'orientation des élèves (au niveau du cycle inférieur surtout),
- elle prépare et présente aux élèves et à leurs parents l'information sur les carrières scolaires et professionnelles,
- elle donne des conseils ou propose de l'appui à l'occasion de problèmes d'apprentissage scolaire,
- et surtout, elle offre la consultation psychologique individuelle dans les problèmes d'ordre personnel ou familial.

- Les expériences découlant de ces activités nous ont appris
- à considérer différemment l'échec scolaire et à mesurer son poids réel pour l'individu et sa famille,
 - à reconnaître (au-delà des attitudes passives ou agressives de nos jeunes) l'impact des angoisses de notre société sur la valorisation des études,
 - à mesurer l'anxiété croissante des familles devant l'avenir,
 - à comprendre le problème que représente dès lors le choix d'une section, d'un enseignement, d'une profession et la continuation d'un apprentissage.

Devant ces problèmes d'apprentissage, d'orientation et d'avenir, bien souvent orchestrés ou grossis par des difficultés d'ordre personnel ou familial, les jeunes et leurs proches peuvent se trouver ou se manoeuvrer eux-mêmes dans l'impasse et attendre une réponse ou un appui qu'ils sont incapables de se donner eux-mêmes.

L'école y réagit par la proposition de structures d'orientation plus souples (classes d'orientation, "tronc commun", passages d'un type d'enseignement, d'un niveau à un autre etc.), par l'offre de cours d'appui, par l'introduction de méthodes "nouvelles" et surtout par l'offre d'un dialogue et d'un climat interrelationnel plus personnalisé entre tous les concernés: parents, élèves et professeurs.

Le service s'inscrit dans cette ligne générale d'ouverture de l'école aux besoins des jeunes qui sont de plus en plus perçus comme des personnalités en évolution et en confrontation avec "le monde" plutôt que comme des élèves qui n'auraient pas d'autres soucis que l'étude.

Le service continue donc l'école; il a la fonction d'accentuer cette ouverture et de la représenter; il prend plus spécifiquement la mission

- de reconnaître et d'analyser l'évolution des attitudes et des besoins des jeunes,
- de communiquer ces analyses et de rendre l'école et les parents sensibles à ces phénomènes,
- de promouvoir le contact entre parents, élèves et professeurs.

Pour le jeune, et au niveau de la consultation individuelle, le service peut devenir une station d'écoute et un agent d'analyse "neutre" et "objectif" de ses problèmes et pourra l'accompagner dans la difficile tâche de faire la synthèse de ses expériences affectives et émotives et de ses ruminations souvent paradoxales concernant son passé, sa situation actuelle et son avenir.

Ce travail de psychologue n'est pas une simple discussion, ni une réponse en écho, ni une consolation, ni une absolution. Ce travail implique surtout le respect, la considération sans fard des "réalités", voire la confrontation avec elles. Avec le jeune on s'efforcera de faire le bilan de sa situation, de reconnaître ses limites comme ses possibilités, de rechercher des données complémentaires sur ses capacités, ses connaissances, sa motivation et ses intérêts réels, de connaître sa manière de provoquer ou de gagner autrui, d'assumer ou non ses responsabilités propres.

Toute cette analyse demande une participation confiante, nécessite quelquefois l'emploi de ces trop fameux "tests", conduit à engager des parents angoissés ou résignés, à valoriser pour le jeune et son entourage ses qualités moins évidentes, à proposer et à faire accepter positivement des carrières scolaires et professionnelles différentes de celles envisagées.

Nous sommes donc loin de reprendre à bon compte des appréciations superficielles ou des explications générales sur le comportement de tel jeune, alors même qu'il les provoque peut-être par son refus, sa méfiance, son dégoût, son insouciance ou sa suffisance.

C'est notre rôle de différencier et d'analyser au-delà des parades du cancre, du révolté ou du déprimé; d'expliquer et de comprendre afin d'être de quelque utilité à notre interlocuteur. Cela n'est ni superflu, ni ridicule.

Il nous apparaît au contraire que la continuation de notre rôle est requise. Les activités de guidance ne devraient plus simplement s'ajouter à la vie scolaire, mais la pénétrer ou s'y intégrer, devenir courantes ou "normales" et non plus être réservées aux "cas-problèmes".

A travers ce travail, repris et continué par les professeurs, c'est l'école elle-même, au delà de son service, qui se dote finalement de ces fonctions éducatives "nouvelles" que sont l'orientation et la guidance.

N. Ewen

L A B I B L I O T H E Q U E
D E S E L E V E S

Le service de la bibliothèque de l'Athénée met à la disposition de nos élèves de nombreux volumes ayant trait à

- la littérature allemande
- la littérature française
- la littérature anglaise
- à la physique et chimie
- aux sciences
- à la musique et l'art
- aux sports
- à l'économie
- à la géographie
- à la philosophie et la religion

Il va sans dire qu'il y a aussi de nombreux ouvrages de jeunesse destinés spécialement aux élèves du cycle inférieur. En outre, les élèves ont accès à la bibliothèque des professeurs.

Les crédits alloués par le Gouvernement permettent aux professeurs responsables de la bibliothèque de faire chaque année plus de 100 acquisitions. Lors de ces achats, le choix des livres est déterminé par le souci de mettre à la portée des élèves les dernières réalisations techniques et scientifiques, de les confronter avec les problèmes d'actualité de notre civilisation moderne, plutôt que de leur offrir exclusivement une lecture de distraction.

Il convient de signaler l'innovation du prêt individuel qui fonctionne désormais non seulement pour les classes du cycle supérieur, mais aussi pour celles du cycle inférieur dont les élèves sont de loin les meilleurs clients de la bibliothèque. Lors de l'année passée, plusieurs milliers de livres ont été empruntés par nos élèves, bilan bien positif, qui démontre que la bibliothèque de l'Athénée sait toujours offrir à ses élèves et l'instruction et la distraction qu'ils souhaitent.

René Oth

L A F A N F A R E
D E L ' A T H E N E E

1980-81

Ce fut en 1965 qu la Fanfare de l'Athénée reprit ses activités et devint très vite une institution, partie intégrante de la vie de notre établissement. L'organisation des activités de la Fanfare se révèle souvent difficile. Elle demande une grande disponibilité de la part des élèves qui doivent se réunir en dehors des leçons de cours pour assister aux répétitions. Puis il y a l'épineux problème du recrutement: les élèves des classes terminales, qui possèdent une solide expérience, quittent la Fanfare et ne sont pas toujours remplacés par un nombre suffisant de nouveaux musiciens. C'est pour cette raison que depuis 1975 les responsables ont fait appel aux anciens membres de la Fanfare de l'Athénée afin qu'ils viennent se joindre à leurs jeunes amis pour les grandes occasions. La Fanfare de l'Athénée offre à ses membres de multiples distractions: concerts à l'Athénée et dans différentes autres localités du pays, excursions, visites guidées, voyages culturels à l'étranger (en 1977 à Imst en Autriche, en 1979 à Grado en Italie). Au fil des dernières années, la Fanfare de l'Athénée s'est forgé une très bonne renommée, tant par ses qualités humaines que musicales. Il est à souhaiter qu'au cours des années à venir d'autres élèves soient prêts à prendre la relève et à consacrer une partie de leurs loisirs à la Fanfare de l'Athénée. Je suis certain qu'eux aussi se laisseront envoûter par l'ambiance jeune et enthousiaste de la Fanfare et qu'ils auront la satisfaction d'oeuvrer pour le rayonnement de notre école .

Pierre Hirtz

L ' A S S O C I A T I O N S P O R T I V E
D E L ' A T H E N E E

Notre association sportive est affiliée à la L.A.S.E.L. (Ligue des associations sportives estudiantines luxembourgeoises). Elle est présidée par Monsieur le Directeur Jos Poeker et administrée par M. Jean Schmit (professeur d'éducation physique).

Notre association sportive (A.S.) comprend chaque année entre 700 et 800 membres actifs, dont à peu près 300 licenciés auprès de la L.A.S.E.L.

L'activité de notre A.S. est multiple. Nous organisons des séances d'entraînement ainsi que des championnats interclasses dans différentes branches sportives. Nous formons aussi des équipes pour représenter notre école aux manifestations de la L.A.S.E.L. Innombrables sont les succès que nos sportifs (J.F. et J.G.) ont déjà remportés à ces diverses manifestations. A maintes reprises, nos équipes ont représenté la L.A.S.E.L. à l'étranger; de nombreux élèves de notre établissement scolaire sont régulièrement sélectionnés pour les équipes nationales de la L.A.S.E.L. Voici le programme-horaire de notre A.S. pour l'année scolaire 1980/81.

Lundi	12-14	Handball	15.45 - 17.45	Volleyball
Mardi	14-16	Athlétisme, Gymnastique, Tennis de Table		
Mercredi	12-13	Natation (débutants)	13-14	Natation pour tous.
			15.45 - 17.45	Initiation aux sports collectifs
Jeudi	14-16	Football		
Vendredi	12-14	Tennis de table, Basketball		
		15.45 - 17.45	Natation + Water-polo	

La piscine est encore à la disposition des élèves de l'A.S. les lundis de 15.45 à 17.45, les mardis de 14 à 16, les mercredis de 15.45 à 17.45 ainsi que les jeudis de 14 à 16 heures.

Toutes les activités de l'A.S. sont couvertes par l'assurance de l'école.

Pour devenir membre actif de l'A.S. de l'A.L., il suffit de s'inscrire auprès d'un professeur d'éducation physique. La cotisation annuelle s'élève à 50,-fr et vaut pour toutes les activités y compris la "natation-loisir".

Le fait d'être membre de l'A.S. n'oblige nullement les élèves à assister régulièrement aux séances d'entraînement. Il s'agit d'une activité librement consentie à laquelle les élèves participent quand il veulent et quand ils en ont le temps. Il est toutefois souhaitable que les élèves qui sont sélectionnés pour représenter l'Athénée lors d'une manifestation sportive ne s'absentent pas sans motif valable (en cas d'empêchement, il faut avertir le professeur concerné).

D'autres personnes (parents d'élèves, sympathisants, anciens élèves, professeurs e.a.) peuvent aussi devenir membre honoraire de notre A.S. moyennant la somme de 200,- frs par an. Notre A.S. doit en effet subvenir à beaucoup de frais (transport, uniformes, entretien...) et c'est la raison pour laquelle nous accueillons tous les intéressés.

Nous prions les parents d'élèves d'encourager leurs enfants à devenir membres actifs de notre A.S. et de nous aider dans notre tâche bien difficile. Nous les remercions à l'avance de leur compréhension et de leur soutien.

Jean Schmit

L E G R O U P E " P "

Toutes les activités périscolaires sont organisées par le groupe P (périscolaire). Le groupe P a été créé il y a quelques années par des élèves soucieux de combattre la léthargie et la passivité de leurs condisciples.

Parmi les grandes réalisations du groupe P, il faut compter le tournage d'un film terminé en 1978. Le film a pour titre "Application 2-3" et traite d'une façon critique la journée scolaire de l'élève-type.

D'autre part le groupe P organise régulièrement des visites de complexes industriels (Arbed, Good-Year, brasseries...). Le groupe P s'occupe aussi de la publication du "?", journal des élèves de l'Athénée, et assure le fonctionnement d'un laboratoire de photographie, ouvert à tous les élèves de l'Athénée.

Dans le cadre des activités audio-visuelles fonctionne depuis un an notre Ciné-Club. L'Athénée possède également un studio vidéo.

Le groupe P a l'intention de tourner en 1980-81 des courts métrages, d'organiser comme l'an passé une fête scolaire, des concours (littéraires, photographie) et des week-ends d'animation.

Avis aux amateurs!

I. Calendrier des vacances et congés scolaires pour l'année scolaire 1980/81

L'année scolaire commence le lundi 15 septembre 1980 et finit le mercredi 15 juillet 1981.

2. Les vacances de Noël commencent le dimanche 21 décembre 1980 et finissent le dimanche 4 janvier 1981.
3. Le congé de Carnaval commence le dimanche 1er mars et finit le dimanche 8 mars 1981.
4. Les vacances de Pâques commencent le dimanche 12 avril et finissent le dimanche 26 avril 1981.
5. Jour de congé pour la fête du Travail: le vendredi 1er mai 1981.
Jour de congé supplémentaire: le samedi 2 mai 1981.
6. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 28 mai 1981.
7. Le congé de la Pentecôte commence le dimanche 7 juin et finit le dimanche 14 juin 1981.
8. Jour de congé pour la Fête Nationale: le mardi 23 juin 1981.
9. Les vacances d'été commencent le jeudi 16 juillet et finissent le lundi 14 septembre 1981.

II. Horaire des cours

<u>matin</u>		<u>après-midi</u>	
1ère leçon	8.00 - 8.55 hrs	1ère leçon	2.00 - 2.55 hrs
2e leçon	8.55 - 9.45 hrs	2e leçon	2.55 - 3.45 hrs
	récréation 15 min.		
3e leçon	10.00 - 10.55 hrs		
4e leçon	10.55 - 11.45 hrs		

Aucun élève ne doit quitter la salle de classe avant la sonnerie annonçant la fin des cours.

III. Période des compositions

Les devoirs s'échelonnent sur toute la durée des trimestres avec, cependant, une période d'une quinzaine à la fin des 1er et 2e trimestres pendant laquelle dans chaque branche la classe fait un dernier devoir.

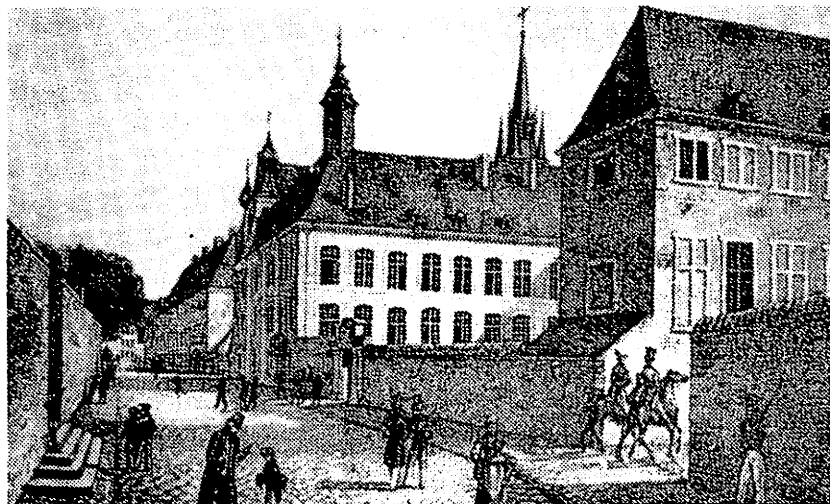
A la fin du 3e trimestre une période de composition sera organisée de manière que les élèves n'aient plus qu'une seule composition par jour et qu'il n'y ait pas d'autres leçons.

**Association des Parents d'Élèves
de l'Athénée de Luxembourg**

(A.P.E.A.L.) a.s.b.l.

LUXEMBOURG - Case postale 2322

C.c.p. 726-47



L'Athénée en 1828

(Lithographie de Jobard)

Bienvenue

L' A P E A L salue cette première sortie d'un carnet d'accueil édité par l'Athénée. Précieux et indispensable pour les nombreux nouveaux venus des classes d'orientation, il est encore utile pour les "habitués" par la foule de renseignements pratiques qu'il contient sur tous les aspects de la vie scolaire. Pour les parents aussi, il constitue un document facilitant incontestablement le contact avec les autorités scolaires. Notre Association félicite la Direction de cette heureuse initiative et la remercie d'avoir bien voulu mettre à sa disposition deux pages du carnet d'accueil. Puisse ce carnet devenir une institution permanente.

LOUIS SCHILTZ.
Président de l'APEAL.

L'Association des Parents d'Elèves de l'Athénée fut fondée le 24 avril 1972 et adopta la forme d'une association sans but lucratif.

Elle veut être le lien entre les parents d'élèves et l'école. Elle se propose notamment :

- de favoriser le dialogue et les rapports entre les parents d'une part et le personnel enseignant, les représentants des élèves, les autorités scolaires d'autre part;
- de transmettre aux autorités scolaires les suggestions des parents d'élèves en matière d'administration et d'organisation de l'enseignement;
- d'aider les parents dans leur rôle éducatif.

Elle intervient auprès des autorités scolaires afin d'aplanir et de résoudre les difficultés qui se présentent aux élèves ou à leurs parents dans les domaines les plus divers.

Le conseil d'administration examine toute demande et toute réclamation et les transmet à la direction en sauvegardant, dans la mesure du possible et selon la nature du problème en cause, l'anonymat du réclamant.

Le succès de nos actions dépend largement du nombre de nos membres.

FAITES-VOUS DONC MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION

en versant la cotisation annuelle de 100.- Fr au c.c.p. 726-47 de notre Association, ou bien par paiement au comptant lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu fin octobre et à laquelle vous serez personnellement invités.

Les présidents de l'A P E A L	L'évolution de nos membres	
Dr. Camille Gottal, 1972-1975	1975-76: 388	1978-79: 440
Mme Lotty Braun, 1975-1978	1976-77: 429	1979-80: 483
Louis Schiltz, 1978-	1977-78: 425	

L'APEAL au Conseil d'Education de l'Athénée.

Notre Association est représentée par deux délégués effectifs et deux délégués suppléants au sein du Conseil d'Education, lequel comprend en outre des représentants du personnel enseignant et des élèves. Le conseil, présidé par le directeur de l'établissement, se réunit au moins une fois par trimestre.

Il donne notamment son avis et peut formuler des propositions sur toutes les questions intéressant la vie et l'organisation de l'établissement.

Quelques problèmes traités au cours de l'exercice écoulé.

- Problèmes de sécurité dans le bâtiment et en rapport avec la rue Giselbert,
- Abolition de la dispense de fréquenter le cours d'instruction religieuse ou le cours de morale laïque,
- Nombre élevé de notes insuffisantes dans certaines branches, longueur et degré de difficulté des épreuves écrites,
- Remboursement de lunettes cassées pendant le cours d'éducation physique par l'Assurance - Accidents,
- Examen du problème des drogues,
- Charte des droits des parents.

Fédération des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Post-Primaire.

Notre Association est membre - fondateur de la Fédération qui, fondée en 1974, a vu entretemps grandir ses rangs de 6 associations à l'origine à 20 associations de parents d'élèves du post-primaire à l'heure actuelle. La Fédération est l'organe de liaison avec le Ministre de l'Education Nationale et représente l'ensemble des associations adhérentes dans toutes les circonstances où une action commune a été décidée. Au cours de l'exercice écoulé, le thème majeur des discussions a tourné autour des droits des parents dans l'éducation scolaire.